

# Un besoin, un problème ? Nous avons peut-être une solution !

Dossier de demande d'aide



## Deux associations travaillent de concert pour répondre au mieux aux besoins qui pourraient survenir.



**L'Association « SOLIDARITE EVANGELIQUE »** (anciennement Société d'Entraide des Assemblées de Dieu) fondée en 1965, et constituée conformément à la loi du 1er Juillet 1901, a pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance, en venant en aide matériellement et moralement à toute personne dans le besoin, dans un esprit de piété évangélique....

Les moyens d'action de la Solidarité Evangélique comprennent notamment les visites et aide en argent aux familles nécessiteuses, aux malades ou infirmes hospitalisés ou non, aux personnes âgées, l'organisation de colonies de vacances pour enfants, de camps de vacances de jeunes, la création ou la participation à la création de tous établissements, maisons de repos, de retraite ou autre;

L'antenne locale, tout en restant solidaire de l'Association dispose d'une autonomie financière, dans ses interventions locales d'assistance et de bienfaisance et dans son organisation interne. Elle affecte librement ses ressources locales aux besoins locaux sous forme :

- de don
- d'une aide charitable à remboursement libre ou variable selon les cas
- de participation financière pour le départ d'enfants en colonie de vacances

Pour cela si vous avez un besoin financier précis, veuillez compléter le questionnaire ci-joint et le remettre sous pli cacheté au pasteur de l'église qui se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Votre situation sera étudiée en toute confidentialité par une commission de sœurs et de frères désignés par l'assemblée générale de l'antenne locale de la Solidarité Evangélique qui, selon le besoin, pourra vous proposer une aide sous forme de conseils, de don, de prêt ou de participation à certaines dépenses.

**L'Association « CAFEJ 24 » :** Le centre d'aide et d'animation pour la famille l'enfance et la jeunesse est une association culturelle (loi 1901) ayant parmi ses objets :

- De visiter et d'aider en argent ou en nature les enfants, adolescents, jeunes, familles, personnes isolées ou âgées ;
- De visiter et d'aider en argent ou en nature les familles nécessiteuses ou malades, les infirmes hospitalisés ou non ;



Ses moyens d'action comprennent notamment l'aide alimentaire par la distribution de colis, l'aide matérielle (transport et petits travaux d'urgences), l'accompagnement dans la gestion financière (création d'un budget, trésorerie familiale...).

Le CAFEJ œuvre donc selon ses ressources en assistant les familles et personnes dans un besoin matériel par un engagement des bénévoles et des partenariats avec des structures locales spécialisées compétentes selon les domaines (banques alimentaires, CADA, croix rouge, secours populaire, assistantes sociales...)

Pour cela si vous avez un besoin précis, veuillez compléter le questionnaire ci-joint et le remettre sous pli cacheté à un des bénévoles de l'association qui se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre situation sera étudiée en toute confidentialité par une commission de bénévoles désignés par le conseil d'administration du CAFEJ qui, selon le besoin, pourra vous proposer une aide sous forme de conseils, de colis, de transports... ou vous réorienter vers une structure plus adaptée à votre besoin.



## **Demande d'aide charitable de bienfaisance**

Pour nous permettre d'apprécier votre situation et de vous aider dans votre difficulté,  
**Veillez remplir le questionnaire recto et verso et le remettre sous pli fermé à un bénévole du CAFEJ 24**

- **NOM :** .....
- **PRENOM :** .....
- **ADRESSE :** .....  
.....
- **N° TELEPHONE :** .....
- **ETES VOUS MEMBRE DE L'EGLISE (Périgueux ou Bergerac) :** OUI - NON
- **SITUATION FAMILIALE :** .....
- **PRENOM DES ENFANTS ET DATE DE NAISSANCE :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**OBJET de la DEMANDE D'AIDE OU AUTRE INFORMATION IMPORTANTE :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Ces informations personnelles et confidentielles seront étudiées en toute discrétion par le comité de bénévoles mandaté par le conseil d'administration de l'association. Ces informations sont uniquement destinées à l'étude de la demande d'aide et ne sont pas conservées. Elles seront rendues aux personnes concernées une fois leur demande traitée.

## Situation financière du foyer

Ce document est anonyme, il peut être rempli en présence des bénévoles de CAFEJ, ce qui est conseillé pour en tirer le maximum de bénéfice, ou bien il peut être fait seul. Aucun document de ce type n'est gardé à la fin de l'entretien il est remis à la personne à qui concerne ce bilan.

<b>REVENUS MENSUELS</b>	<b>DEPENSES MENSUELLES</b>
(Ramener au mois le montant de chaque recette)	(Ramener au mois le montant de chaque dépense)
salaires :.....€	loyer :.....€
allocations :.....€	charges :.....€
pensions :.....€	facture électricité :.....€
rentes :.....€	facture eau :.....€
autres revenus à préciser :	facture gaz :.....€
.....€	facture téléphone :.....€
.....€	impôt sur le revenu :.....€
.....€	taxe foncière :.....€
.....€	taxe mobilière :.....€
.....€	frais de voiture : assurance.....€
.....€	essence.....€
.....€	crédit à rembourser :.....€
.....€	autres dépenses à préciser :
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
<b>TOTAL DES RECETTES (A) .....</b> €	<b>TOTAL DES DEPENSES (B).....</b> €

Calcul de la moyenne journalière (RAV):

$$\frac{\text{total recettes (A)} - \text{total dépenses (B)}}{\text{nombre de personnes au foyer} \times 30 \text{ jours}} =$$

€